

BULLETIN DE LA

SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Correspondance
Sophie Marret

3, rue Waldeck-Rousseau

F-35700 Rennes

Tél. 02 99 63 84 33

Fax 02 99 87 04 10

Sophie.Marret@uhb.fr

N° 60
Septembre 2001

Trimestriel

<http://www.mshs.univ-poitiers.fr/saes/saes.htm>

Sommaire

Mot du Président.....	2
<i>In Memoriam</i> Suzanne Dutruch.....	3
Programme des réunions d'octobre à Paris.....	5
Assemblée générale du 6 octobre 2001.....	6
Compte rendu de la réunion de la commission de la recherche.....	7
Informations concernant l'enquête sur la recherche.....	12
Congrès de Metz, 10-12 mai 2002.....	13
Informations concernant le fichier des thèses du service Abes.....	14
Agrégation interne d'anglais.....	15
Ouvrages reçus.....	20
Colloques et congrès.....	22
Bulletin d'adhésion à la S.A.E.S.	28

Mot du président

Nous avons tous été bouleversés par la tragédie qui vient de frapper les villes de New York et de Washington, et les États-Unis. De par notre profession et notre intérêt pour le monde anglo-saxon nous sommes amenés à ressentir en profondeur le choc d'un événement qu'il sera difficile d'effacer de nos mémoires. C'est un moment où, fort heureusement, le sentiment de solidarité pourra contribuer à réduire la distance et les écarts qui sont l'effet de la routine et du quotidien, et nous donner ainsi le sentiment de vivre ensemble plus intensément. C'est vers nos collègues américains et américanistes que nous nous tournons aujourd'hui. Que tous les membres de l'AFEA sachent que nous nous sentons tous très proches d'eux dans cette épreuve.

En cette période de rentrée, j'adresse mes vœux à tous ceux, nouveaux collègues et collègues plus chevronnés, qui vont maintenant devoir délaissier quelque peu leurs activités de recherche au profit d'un engagement plus directement pédagogique, en vertu du rythme qui est la spécificité de notre profession. Du côté de la SAES, les activités du bureau se sont poursuivies régulièrement et les différentes initiatives qui ont été prises par la société pour faire connaître nos activités de recherche et encourager les jeunes chercheurs commencent à se concrétiser. Ainsi, les noms des lauréats qui bénéficieront des premières bourses allouées par la SAES aux jeunes doctorants seront-ils proclamés lors de l'assemblée générale d'octobre, après la réunion du jury la veille de cette assemblée. L'enquête sur la recherche est en voie d'achèvement. Il nous faudra décider des moyens à consacrer à cette documentation importante pour tous, de façon à permettre les indispensables mises à jour, notamment en ce qui concerne les dernières publications des collègues ayant déjà répondu. La réforme des statuts de la SAES est en attente des décisions qui pourront être prises à ce sujet lors de la prochaine assemblée générale. La majeure partie des membres de l'ancienne commission de réforme s'étant retirée après le vote de Montpellier, il s'agira essentiellement de renouveler la composition de cette commission qui définira des orientations répondant aux vœux de l'assemblée de Montpellier. Par ailleurs la collaboration avec l'AFEA se poursuit et se développe comme le montre le compte rendu de la réunion de la commission de la recherche publié dans ce bulletin [pages 7-12]. Cette réunion, à laquelle ont participé deux américanistes, dont le président de l'AFEA, a donné lieu à des échanges très positifs et à un certain nombre de propositions concrètes au sujet de l'Habilitation à Diriger des Recherches. Il conviendra ensuite de

formaliser ces propositions pour les soumettre à tous les membres de la SAES. Enfin, nos relations avec les différentes sociétés européennes et avec ESSE en particulier sont régulières et encourageantes. Concernant cette dernière, je présenterai un bilan précis des projets qui auront pu être débattus lors de la réunion de son Comité, les 21 et 22 septembre 2001 à Vienne.

En attendant le plaisir de vous retrouver très bientôt à l'occasion des journées d'octobre de la SAES, je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Michel Morel

***In Memoriam* Suzanne Dutruch**

Le 5 juin dernier s'éteignait Suzanne Dutruch. Spécialiste de littérature contemporaine (prose et poésie), elle s'était imposée comme un grand nom dans la recherche sur le roman policier. Sa thèse *Les Techniques et les thèmes du roman policier anglais (Auteurs féminins) 1920-1950* est toujours disponible chez Didier Érudition. Elle parlait avec enthousiasme et passion de Dorothy Sayers, Agatha Christie, Nicholas Blake ou Margery Allingham dont elle était l'amie et à laquelle elle avait consacré un numéro spécial du *Crime est notre affaire* en octobre 1991.

Avec Claire Larrière, elle avait co-fondé, au sein de l'université Paris III, le Groupe de Recherches sur la Nouvelle de Langue Anglaise ainsi que la revue *La Nouvelle de langue anglaise : Visions critiques* à laquelle elle participait régulièrement. Elle avait ainsi proposé des études sur des textes d'Ambrose Bierce, William Samson, James Thurber, Virginia Woolf ou William Golding.

Dans les années 1980, à Paris III, Suzanne Dutruch et Claire Larrière avaient également fait une série de conférences qui présentaient un panorama historique complet de la nouvelle de langue anglaise de tous les pays anglophones.

Les sujets de recherche de Suzanne Dutruch, s'ils portaient essentiellement sur le XX^e siècle, étaient très variés et allaient d'Iris Murdoch au roman d'espionnage.

Elle s'intéressait aussi à la bande dessinée. Son album préféré était *La Marque jaune* de Jacobs.

Depuis sa retraite en 1984, elle continua, tant que sa santé le permit, de participer à des colloques.

Son honnêteté dans la recherche n'avait d'égale que la rigueur dont elle faisait preuve pour son travail administratif : de 1980 à 1984, elle fut directrice de l'Institut du Monde anglophone à Paris III, à une époque charnière où les statuts universitaires furent profondément modifiés. Elle fit appliquer ces modifications avec constance.

Suzanne Dutruch, après avoir enseigné dans le secondaire à Béziers, a fait toute sa carrière à la Sorbonne et, après les changements de dénominations au sein des universités parisiennes, à la Sorbonne-Nouvelle. Elle était Chevalier des Palmes académiques.

Son jardin secret était artistique : Suzanne Dutruch réalisait des tableaux en utilisant des plumes.

Ceux qui ont travaillé avec elle notent la diversité de ses centres d'intérêt, son ouverture d'esprit et sa minutie. Ses proches soulignent sa joie de vivre et sa fidélité en amitié. C'est vers eux que vont aujourd'hui nos pensées.

Delphine Kresge-Cingal

avec mes remerciements sincères à Mme Pommelle et à Mme Dominique Gauthier pour m'avoir ouvert leurs archives et m'avoir longuement parlé de leurs relations professionnelles ou de leur amitié avec Suzanne Dutruch.

Réunions d'octobre de la SAES

Elles auront lieu à l'Institut du Monde anglophone de l'université Paris III Sorbonne-Nouvelle, 5 rue de l'École-de-Médecine, 75006 Paris.

Vendredi 5 octobre 2001

- Comité scientifique du congrès de Metz : 11 h-12 h, salle 12.
- Bureau de la SAES : 18 h-20 h, salle 12.
- Société d'études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècles (SESS17/18) : Réunion du bureau de 15 h 30-17 h, salle 12.
- Société d'études wool?ennes (SEW) : 17 h-18 h, salle 12.
- Association des médiévistes anglicistes de l'enseignement supérieur (AMAES) : 14 h 30-16 h, salle 5.
- Comité d'études anglaises : 17 h 30-19 h 30, salle 5.
- Société d'études anglaises contemporaines (SEAC) : 14 h-16 h, salle 16.
- Société française d'études victoriennes et édouardiennes (SFEVE) : 16 h-17 h 30, salle 16.
- Société d'études conradiennes (SEC) : 17 h 30-18 h 30, salle 16.
- Société française d'études irlandaises (SOFEIR) : 16 h-18 h, salle 33.
- Société française d'études écossaises (SEE) : 18 h, salle 33.
- Centre de recherche et d'études de civilisation britannique (CRECIB) : Réunion du bureau 14 h-16 h, Petit amphi. Assemblée générale : 16h-18h, Petit amphi.
- Association des linguistes anglicistes de l'enseignement supérieur (ALAES) : 15 h 30-17 h 30, Grand amphi.
- Association pour les études de langue orale dans l'enseignement secondaire et supérieur (ALOES) : 17 h 30-19 h, Grand amphi.

Samedi 6 octobre 2001

- Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité (GERAS) : 10 h-11 h, salle 5.
- Société de stylistique (SSA) : 9 h 30-11 h, salle 15.
- SAIT (Textes et signes) : 10 h-12 h, salle 12.

Préparateurs à l'agrégation externe et membres du jury :

- Littérature : 9 h-10 h, salle 16.
- Civilisation : 10 h-11 h, salle 16.
- Linguistique : 11 h-12 h, salle 16.
- Synthèse : 12 h-13 h, salle 16.

Assemblée générale : 14h-18h, Grand amphi.

Assemblée générale de la SAES

L'Assemblée générale d'automne aura lieu le samedi 6 octobre 2001 à 14 heures, dans le Grand amphi de l'Institut du Monde anglophone de l'université Paris III Sorbonne-Nouvelle, 5 rue de l'École-de-Médecine, 75006 Paris.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de Montpellier (voir *Bulletin* 59, pp. 3-14).
- Rapport du président.
- Rapport du trésorier.
- Rapport du secrétaire général.
- Intervention du président de la 11^e section du CNU.
- Intervention des présidents des jurys de concours.
- ESSE : congrès de Strasbourg.
- Le XLII^e congrès de la SAES, à Metz.
- Travaux de la commission de réforme des statuts de la SAES.
- Questions diverses.
- Annonces de colloques.

Compte rendu de la réunion de la Commission de la Recherche

consacrée à l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)

Paris, 15 juin 2001

Étaient présents : Michel Bandry (Montpellier), Alain Bony (Lyon II), Jacques Carré (Paris IV), Alain Cazade (Paris IX), Marc Chénétier (Paris VII), Catherine Collomp (AFEA, Paris VII), Pierre Cotte (Paris IV), Jean-Louis Duchet (Poitiers), Michel Granger (AFEA, Lyon II), François Laroque (Paris III), Michel Morel (Nancy II), Josiane Paccaud-Huguet (Lyon II), Ann Thomson (Paris VIII), André Topia (Paris III).

Les autres membres de la commission, pris par d'autres obligations, étaient excusés. Louis Roux (St-Étienne) a démissionné.

[Étant donné la diversité des échanges et des positions défendues, nous vous présentons ici les débats tels qu'ils se sont déroulés et ont été conclus par Michel Bandry et Alain Bony. Suite à cette rencontre, Alain Cazade a souhaité rappeler la situation de certains secteurs tels que ceux des technologies nouvelles, des langues de spécialité et de la didactique. Ses remarques ont été placées hors compte rendu.]

Michel Bandry, président du CNU, ouvre les débats. À ses yeux, l'HDR constitue l'élément déterminant de la qualification professionnelle. Il souligne la nécessité de définir des orientations générales, l'objectif premier étant d'évaluer l'expérience d'enseignement des candidats et leur capacité d'encadrer des travaux de recherche. Se pose également le problème d'une définition claire de nos critères face aux autres disciplines, par exemple devant les Conseils scientifiques des universités. Il ne faut pas être trop exigeant non plus concernant les publications dans des revues étrangères et la présence d'un ou plusieurs ouvrages dans le dossier. Il est cependant souhaitable de définir certaines obligations. Concernant le délai requis pour l'HDR après la soutenance de la thèse, il semble que ce soit plus une question de maturation que de nombre d'années. Le saut qualitatif est

important entre thèse et HDR. Le rapport Baridon a marqué une étape intéressante dans le cadre de l'exercice, mais il était peut-être trop exigeant.

Pour Alain Bony, les dossiers de valeur peuvent adopter des configurations très variées. Le problème n'est pas le volume des œuvres. Le rapport de synthèse pose problème : c'est la partie du dossier la plus difficile à définir. Il s'agit d'un exercice de synthèse et non d'une monographie.

François Laroque fait part de la position que Paul Brennan lui a demandé de transmettre en son nom et place. Paul Brennan ne souhaite pas des recommandations trop précises. Il faut de la souplesse et de la prudence et donc éviter de définir des normes ou des critères nationaux en matière d'HDR.

Autres remarques : les publications à l'étranger peuvent indiquer le contact avec la recherche hors France (Ann Thomson). Le dossier doit démontrer la capacité du candidat, mais il y a aussi le problème de la relation aux autres. Les publications à l'étranger sont nécessaires mais pas suffisantes (Michel Bandry).

Pour Pierre Cotte, c'est là un problème difficile. Il est certain qu'il faudrait unifier et affirmer certaines exigences, mais il y a aussi le problème des postes non pourvus. Pouvons-nous être très exigeants ? La question de la synthèse se pose surtout pour les dossiers composites, moins pour les dossiers spécialisés. Pour les premiers, il faudrait donc que les candidats travaillent aussi en pensant à l'orientation de leur future HDR.

Catherine Collomp rappelle le texte ministériel et souhaite des exigences fortes quant au niveau requis. Elle s'oppose à une quantification rigide.

Pour André Topia, l'HDR varie en qualité (problème des HDR accordées alors que le rapport du jury est négatif). Il soulève la question de la nature de la synthèse : la prospective y est parfois escamotée. Il propose que le dernier chapitre de cette synthèse présente un projet de livre. Du point de vue de la présentation, comme Ann Thomson, il refuse toute homogénéisation. En même temps, il observe qu'il convient d'essayer de sauvegarder l'approche critique à la française. André Topia pense qu'il y a danger à donner une définition trop précise d'un pré-projet en vue d'une HDR. La recherche est imprévue et imprévisible et les meilleurs dossiers sont ouverts dans des directions très différentes.

Selon Pierre Cotte, l'émiettement est suicidaire dans certains domaines plus spécialisés qui impliquent l'approfondissement d'un champ. Dans ce cas

particulier, l'intérêt du dossier est de présenter le sujet dans ses strates, sa difficulté, de s'intéresser à la rencontre avec les faits, aux lieux où cela résiste.

Pour Ann Thomson, il faut recommander une ouverture aventureuse. La cohérence d'un dossier de recherche ne réside pas toujours dans le sujet étudié. Une vraie recherche peut mener assez loin, vers une apparente dispersion, mais son unité réside dans les questions posées et la méthode utilisée. En examinant un parcours de recherche, on constate *a posteriori*, malgré une diversité de sujets abordés, la permanence d'un questionnement ou d'une méthode d'analyse. Il ne faut pas hésiter à suivre des pistes de recherche intéressantes et nouvelles, au risque de donner l'impression d'une certaine dispersion.

Aux yeux de Marc Chénétier, l'HDR pose la question de la nature de la recherche en sciences humaines. On peut en effet se demander ce que signifie la notion de « résultat » pour nous ? Faut-il avoir tout lu ? En réalité, c'est la qualité du regard qu'on juge, la vision qui change, l'enrichissement. Chacun d'entre nous n'a guère qu'une ou deux idées : il convient donc de ne pas se défier de la dispersion. Ce qui compte, c'est l'insertion de ce regard dans le champ du savoir. Le rapport à l'ailleurs doit impliquer la capacité de s'exposer à l'autre. L'étranger est le lieu où confronter les idées, l'ouverture sur d'infinies possibilités. Qui n'y va pas a tort. Il faut savoir s'exposer à la communication dans un ailleurs tout prêt à recevoir cette différence.

Pierre Cotte : le problème est qu'en linguistique la situation est différente. Il y a, à l'étranger, un rejet de l'approche française.

Michel Granger plaide pour la souplesse, la prise en compte des situations dans certaines universités de province où les responsabilités et engagements d'enseignement rendent la question de l'unité du dossier plus délicate puisque ces engagements sont inévitablement éparpillés.

Alain Bony rappelle alors quelles sont à ses yeux les priorités :

- a) Concernant le rapport de synthèse, il importe de ne pas chercher une fausse harmonie. Ce qui compte c'est l'authenticité du parcours.
- b) Les articles en anglais sont souhaitables car ils témoignent d'un bon contact hors de France.
- c) Le temps de maturation et d'approfondissement implique au moins cinq années. L'évaluation de cette durée est de la responsabilité du conseiller

ou « parrain » de l'HDR. Dans certains cas, on peut espérer qu'un ouvrage soit joint au dossier.

d) Ce qui compte, c'est la cohérence méthodologique.

e) La synthèse représente une sorte de discours de la méthode. Elle ne doit pas être autobiographique, mais plutôt retracer le parcours intellectuel. Elle ne doit pas résumer les articles. Elle ne peut pas être une fausse monographie. Il s'agit d'un regard critique porté sur un parcours, de la maîtrise de ce parcours, de la cohérence intellectuelle de l'ensemble. Le tout doit ouvrir sur des perspectives. Il y trouve alors sa légitimité.

Pour Josiane Paccaud-Huguet, on attend de la synthèse un regard qui soit transmissible, qui doit s'appuyer sur des outils, et présenter un positionnement critique. C'est donc une articulation plus qu'une synthèse. La question centrale est celle du regard proposé et de la transmission d'une parole. Josiane Paccaud-Huguet préférerait que le côté monographique soit réduit au minimum.

Catherine Collomp : comment faire une synthèse quand le dossier comporte deux ouvrages ? Peut-on faire une synthèse de tout ? Il convient d'éviter les moules trop contraignants.

Selon Michel Bandry, le côté autobiographique n'est pas inintéressant et peut éclairer un parcours. Il s'agit bien sûr d'éviter le plaidoyer et aussi la cohérence forcée. La question de la présence ou non d'un ouvrage n'a pas à figurer dans les recommandations que nous pouvons faire. Le rôle du conseiller est important dans ce domaine. Concernant la maturation, on peut imaginer que, lorsque la thèse a été soutenue tard dans la carrière, l'HDR puisse venir plus rapidement.

André Topia aimerait que le rapport de synthèse ne soit pas uniquement rétrospectif. Ce rapport doit pouvoir faire preuve de directions de recherche comme une sorte de « *work in progress* ». Il convient donc de négocier le partage entre la maîtrise acquise par ce qu'on a déjà fait et la dimension inventive d'un jaillissement de recherche en projet, d'un avenir non encore accompli.

Pierre Cotte : le rapport doit présenter une mise à distance par rapport à la thèse, une déconstruction de ce qui a été fait, une critique, une prise de champ impliquant la maturité acquise. On pourrait imaginer que ce rapport propose de vrais sujets de thèse : rien de plus difficile à définir.

Michel Bandry et Alain Bony résument alors l'ensemble des difficultés présentées par la définition de l'HDR :

a) Problème de la présentation du dossier : présentation des articles en l'état avec fac-similé de la couverture de la revue (sommaire du comité de lecture, et aussi présentation de la problématique de la revue concernée), mais avec double pagination (pagination propre au dossier, ajoutée à la pagination originelle); l'ensemble sera relié, avec un encadrement logique donnant une structure formelle au tout.

b) Bibliographie : la liste des ouvrages cités est une courtoisie faite au lecteur. Il peut être intéressant de commenter une bibliographie. Les exigences peuvent varier selon les orientations et disciplines.

c) Textes en anglais : les publications en pays anglophones sont éminemment souhaitables, par exemple pour un candidat n'ayant pas passé les concours d'enseignement. Une partie du dossier devrait être en anglais.

d) Maturation : le rôle du CNU est de veiller au nombre de qualifications annuelles. [Alain Bony : le temps de maturation est nécessaire à l'approfondissement, à l'élargissement du point de vue et à l'insertion dans des structures de recherche.]

e) Éviter de trop baliser le parcours attendu des candidats. [Alain Bony : mais il faut aussi pouvoir garantir nos candidats face aux Conseils scientifiques et ne pas donner l'impression que notre discipline est laxiste.] Ne pas fixer de nombre d'années, ni de nombre de pages. Pas de recommandation quant à la longueur sauf qu'elle ne doit pas être excessive. C'est au candidat de juger. Les dossiers sont extrêmement variés et il faut qu'ils puissent le rester.

f) La synthèse n'est ni un plaidoyer, ni un résumé d'articles, ni la recherche forcenée d'une cohérence (voir texte SAES 1997, *Bulletin* n°44), le tout étant de la responsabilité des directeurs de recherche.

g) La composition du dossier n'est pas à changer.

h) L'exercice de traduction peut être considéré comme relevant pleinement de la recherche. Concernant le dossier, il convient alors que l'ouvrage ou les ouvrages traduits soient joints à ce dossier, accompagnés d'un texte de réflexion.

i) Du point de vue de l'ensemble du dossier, il faut insister sur l'importance qu'il convient d'accorder à la qualité de l'écriture.

Séance levée à 17h.

Compte rendu établi par Michel Morel et François Laroque

Alain Cazade estime souhaitable de donner la possibilité aux candidats à l'HDR de certains secteurs qui se plient difficilement aux normes traditionnelles (du moins pour un temps) — technologies nouvelles mais aussi langues de spécialité, didactique, etc. — de présenter leur production en deux dossiers distincts, hors la synthèse proprement dite : d'une part, des documents articulés autour d'une ligne directrice privilégiée, permettant de faire apparaître une cohérence avérée dans le parcours de recherche (dossier sur lequel la synthèse doit porter principalement); d'autre part, des documents moins directement liés à cette ligne privilégiée mais susceptibles d'enrichir le dossier du candidat car pouvant témoigner d'une activité de recherche et de production intéressante par d'autres points de vue, montrant l'ouverture d'esprit et la curiosité scientifique du candidat.

Informations concernant l'enquête sur la recherche

François Laroque a renvoyé un certain nombre de lettres de relance, en juillet et en septembre, aux derniers rapporteurs n'ayant pas encore rendu leur copie. En principe, tout devrait être arrivé (22 secteurs complets) pour l'assemblée générale du 6 octobre 2001. Le projet reste de constituer une page Web sur le site de Poitiers, page qui sera destinée à accueillir ces différents rapports qui seront ainsi mis à la disposition des collègues et des chercheurs. Des compléments et des modifications pourront être ensuite progressivement apportés grâce à un échange de courrier avec Poitiers qui fera la mise à jour au fur et à mesure. Des moyens financiers supplémentaires seront sans doute à prévoir pour couvrir cette dernière opération (paiement de vacations). Le point exact sera présenté à l'assemblée générale d'octobre.

42^e Congrès de la SAES

Metz : 10, 11 et 12 mai 2002

Université de Metz
Département d'anglais

Comité scientifique : Kathie Birat, Nicole Boireau, Annie Cointre, Annick Duperray, Michel Morel.

Nous aurons le plaisir et l'honneur de recevoir à Metz le 42^e Congrès de la SAES. Nous espérons vivement que cette rencontre poursuivra la tradition d'échanges intellectuels et de convivialité instaurée par la SAES lors de tous ses précédents congrès.

D. H. Lawrence et Frieda von Richthofen séjournèrent dans notre ville, glorieuse cité des Médiomatrices, en mai 1912. Quatre-vingt-dix ans plus tard, presque jour pour jour, nous ne pouvions rêver meilleure compagnie pour cet anniversaire. D'ailleurs, le thème retenu pour le Congrès de 2002 est « Correct, incorrect ». La remise en question des schémas politiques et littéraires, des traditions intellectuelles et formelles s'inscrit dans cette problématique. Chacun en percevra la dynamique à la fois normative et anticonformiste. Ce thème s'adresse à toutes les spécialités et couvre la totalité du domaine anglophone.

S'il nous est possible d'organiser des doctoriales, le vendredi matin leur sera réservé. Les ateliers se dérouleront sur trois demi-journées : vendredi après-midi, samedi matin et après-midi. Nous aimerions que le thème choisi soit respecté dans les travaux du congrès. Notre collègue Kathie Birat est chargée des relations avec les présidents d'ateliers. Pour prendre contact avec elle :

kathie.birat@wanadoo.fr

Notre collègue Pierre Degott est responsable de l'organisation générale du congrès. Pour le joindre :

saes42@zeus.univ-metz.fr

Leur adresse et celle du congrès :

42^e Congrès de la SAES
Université de Metz
UFR Lettres et Langues
Département d'anglais
Ile du Saulcy
57045 METZ Cedex 1

Nous vous souhaitons une très bonne année universitaire. Dans l'attente de votre visite à Metz, nous vous adressons nos sentiments les plus cordiaux.

Pour le comité scientifique
Nicole Boireau

Informations concernant le fichier des thèses du service Abes

Suite à la note publiée dans le *Bulletin de la SAES* n° 58 en mars dernier, voici un complément d'informations concernant le fichier des thèses géré par le service Abes (B.P. 4367, F-34196 Montpellier cedex 5).

Madame Lagarrigue, qui travaille avec Monsieur Chardevel au service des thèses, a indiqué que les erreurs remarquées par certains collègues étaient dues à des saisies incorrectes faites pour le premier fichier Téléthèses, ensuite intégré dans Thèses.net et qui a disparu le 9 mars 2001 pour être entièrement intégré au fichier central Sudoc (<http://www.sudoc.abes.fr>). Des erreurs ont déjà été corrigées, mais il en reste encore. Les enseignants-chercheurs qui en ont relevé dans leur notice (ex. : nom de l'auteur de la thèse, du directeur de thèse, mots-clés) peuvent en demander la correction à l'université où est déposée la thèse ou envoyer directement un message à la personne qui s'occupe de cette partie du fichier (chardevel@abes.fr).

Monique Mémet

Agrégation interne d'anglais

Session 2002

Éléments d'information concernant la nouvelle maquette (*Journal Officiel* 2 mars 2001) donnés lors de la réunion des préparateurs à Paris (ENS, bd Jourdan Paris 14^e) le vendredi 1^{er} juin 2001.

A. - Epreuves écrites d'admissibilité

1. Composition en langue étrangère portant sur le programme de civilisation ou de littérature du concours (durée : sept heures ; coefficient 1).

« Composition » :

- soit un sujet notionnel ;
- soit une citation tirée d'une source secondaire, précédée de « *comment upon..* », de 2 ou 3 lignes maximum, avec indication précise de la référence et de la source.

Dans les deux cas, le sujet doit permettre au candidat de dégager une problématique claire, directement centrée sur la question ou sur l'œuvre. Le sujet de la question est par définition « panoramique » et porte sur un ensemble de thèmes centraux.

2. Traduction

Thème et version assortis de l'explication en français de choix de traduction portant sur des segments préalablement identifiés par le jury dans l'un ou l'autre des textes ou dans les deux textes (durée : cinq heures ; coefficient 1).

- chaque sous-partie (thème, version, choix de traduction) vaudra un tiers de la note attribuée ;
- les deux textes à traduire (version, thème) compteront de 250 à 300 mots chacun ;
- nature des textes : fiction, essai, théâtre, poésie, éditorial de magazine d'information, extrait de magazine littéraire, discours ;
- explication en français de choix de traduction.

Explication des choix de traduction :

- proscrire tout développement théorique ou de type question de cours ;
- il s'agit d'éclairer un choix de traduction de segments (mot, groupe de mots, une phrase au maximum et qui doit être courte), en contexte, et dans une optique de « stylistique comparée » qui privilégierait ou serait la justification
 - de choix de procédés de traduction,
 - de transpositions d'un système linguistique et culturel à l'autre.

La finalité de l'exercice est double :

- expliciter, dans un discours approprié (recours à métalangue),
- justifier, dans un français correct.

Le nombre de segments soulignés (thème ou/et version) n'excédera pas 5.

B. - Epreuves orales d'admission

1. Exposé de la préparation d'un cours suivi d'un entretien (durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum (exposé : quarante minutes maximum ; entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 2).

L'épreuve prend appui sur un dossier composé d'un ou de plusieurs documents en langue étrangère (tels que textes, documents audiovisuels, iconographiques ou sonores) fourni(s) au candidat.

L'exposé est désormais de 40 minutes, ce qui induit deux conséquences :

- le nombre de documents proposés au candidat sera de 4 au maximum (étant entendu que les documents sont de longueur variable) ;
- les candidats devront être plus brefs dans la présentation de leur analyse de documents (première étape dans leur présentation). Il s'agit de dégager de manière brève, mais incisive, la spécificité de chaque document et comment il est corrélé aux autres. Cette épreuve étant une épreuve de « didactique », l'essentiel pour le candidat est de montrer comment il envisagerait de mettre en œuvre l'étude de ces documents (à partir des conclusions de son analyse initiale) devant une classe dont il aura précisé le niveau (et qui n'ira pas au-delà d'une classe de Terminale).

La démarche consiste donc à dessiner un parcours didactique sous-tendu par un fil conducteur qui en assure la cohérence et à mettre en relief quelques moments forts de cet itinéraire.

Le dossier fourni au candidat peut être l'addition des documents indiqués ci-dessus ou un seul qui pourra être désormais un document audiovisuel portant sur le monde anglophone et d'une durée de 3 minutes environ. Pour les documents sonores, le script sera fourni.

2. Explication en langue étrangère d'un texte extrait du programme, assortie d'un court thème oral improvisé et pouvant comporter l'explication de faits de langue. L'explication est suivie d'un entretien en langue étrangère avec le jury (durée de la préparation : 3 heures ; durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum; entretien : 30 minutes maximum) ; coefficient : 2).

Une partie de cet entretien peut être consacrée à l'écoute d'un court document authentique en langue vivante étrangère, d'une durée de 3 minutes maximum, dont le candidat doit rendre compte en langue étrangère et qui donne lieu à une discussion en langue étrangère avec le jury.

Les choix des jurys doivent être effectués de telle sorte que tous les candidats inscrits dans une même langue vivante au titre d'une même session subissent les épreuves dans les mêmes conditions.

L'ordre de déroulement de l'épreuve et sa composition en sous-parties sera imposé aux candidats et chaque sous-partie sera chronométrée :

Explication en langue étrangère (20 minutes) + entretien en langue étrangère (5 minutes) + explication de faits de langue en français (10 minutes) + thème improvisé (10 minutes) + écoute d'un court document et entretien en langue étrangère (15 minutes), dans cet ordre successif.

L'explication porte sur une œuvre au programme (*B.O. spécial* n° 8 du 24 mai 2001) de littérature ou un texte se rapportant au programme de civilisation (sans coupure interne) et formant une unité de sens. Le texte est de 800 mots maximum. Elle est suivie, comme dans le passé, d'un entretien (de 2 à 4 questions), en anglais, avec le jury.

L'explication en langue étrangère se fait sous la forme d'un commentaire composé.

Court thème oral improvisé

- Il sera, comme l'année dernière, découvert en même temps par le candidat et par les membres du jury.

- Il s'agira d'un texte de 150 mots maximum, de caractère littéraire ou journalistique et présentant un certain degré « d'oralité » : dialogues, théâtre, situations faisant référence à des expériences vécues.

Le couplage « texte explication de texte + thème oral » associe ou dissocie les genres représentés sans qu'il y ait de règle pré-établie.

Explication de faits de langue

Le « pouvant comporter » doit se lire « comportera pour chaque candidat ». Il s'agira, à partir de la session 2002, d'une « question » dans l'esprit de l'épreuve de composition à l'agrégation externe à l'écrit ; à savoir une question dont l'intitulé (consigne) sera libellé ainsi :

« À partir d'éléments choisis dans l'ensemble du texte, le candidat proposera une typologie des différentes formes de [...] et une analyse syntaxique détaillée de leur fonctionnement ».

Il s'agira donc pour le candidat de faire une étude typologique devant différencier des groupes ou sous-groupes et justifier les sous-ensembles. Ceci suppose une vision globale du champ des occurrences des phénomènes en question (qui seront en nombre suffisant, mais non soulignés dans le texte) et fait appel à un esprit à la fois synthétique et analytique pour les ordonner ou les classer et pour en justifier les regroupements. L'essentiel étant toujours de montrer comment « la forme fait sens » en contexte.

Écoute d'un court document authentique en langue vivante étrangère

Écoute du document sonore (2 minutes) + 1 minute de pause + deuxième écoute (2 minutes) + 1 minute de pause + entretien avec le jury sur l'écoute du document.

Soit : 6 minutes d'écoute (pauses incluses) + 4 minutes pour « rendre compte » + 5 minutes d'entretien avec le jury = 15 minutes.

C'est le jury qui déclenche l'appareil d'écoute (qualité numérique de l'enregistrement). Le jury découvre le document sonore en même temps que le candidat. Les supports ne se rapporteront qu'au monde anglophone :

- Ils ne comporteront pas de titre.
- Ils seront de type « parole improvisée authentique », c'est-à-dire tout ce qui est « radio » au sens « direct » (*live*) du terme : débat, interview, émission de radio (panel) de 2 ou 3 personnes, théâtre radio.

- Ils seront « authentiques » c'est-à-dire pouvant comporter des accents régionaux (mais suffisamment clairs pour ne pas brouiller l'audition) ou du « bruit » qui contextualise (sans couvrir bien sûr les propos au point de les rendre incompréhensibles) et apporte des indices permettant d'identifier le locuteur ou la situation.

Attentes du jury :

Compte rendu à la 3^e personne du type reformulation (*rephrasing*). Trois types d'éléments doivent apparaître : ce qui relève du dénotatif, ce qui explicite l'explicite et/ou l'implicite et le ton ou registre du locuteur. Domaines du dénotatif, de l'élocutoire, du « culturel ».

Le candidat prend des notes (ce qui relève du factuel ou d'indices pertinents) qui ne lui seront pas demandées. La langue de restitution est l'anglais.

Trois critères de base entrent en jeu pour l'évaluation du compte rendu :

- l'exhaustivité de celui-ci ;
- sa fidélité par rapport au sens ;
- la prise de risque du candidat (niveau interprétatif/identification de la situation à partir d'indices textuels ou autres, du but ou des finalités de la prise de parole.).

L'entretien avec le jury comportera 2 types de questions :

- l'une ramenant le candidat au support sonore (ce qu'il en a dit ou ce qu'il n'en a pas dit) ;
- l'autre portant sur le domaine « culturel » et « civilisationnel » (au sens large du terme) sur lequel ce document authentique s'appuie ou fait référence.

N.B. La fiche d'évaluation des compétences d'expression orale en langue étrangère qui figure dans le rapport 2001 sera désormais expédiée automatiquement à tous les candidats qui se seront présentés à l'oral.

La Présidente
Mireille Golaszewski, IGEN

OUVRAGES REÇUS

Cette rubrique fait état des ouvrages et documents récemment publiés qui ont été reçus par les membres du Bureau.

Livres

— Alexandre-Garner C. (dir.), *Écritures de femmes : la problématique du dedans et du dehors*, Publication du Centre de recherche « Espaces/Écritures, actes du 28 janvier et du 16 juin 2000, université Paris X Nanterre, 2001, ISBN 2-9073-3521-9.

— Boucher-Rivalain O., *Roman et poésie en Grande-Bretagne au XIX^e siècle, Anthologie de textes critiques, extraits de la presse victorienne*, L'Harmattan 2001, 218 p., ISBN 2-7475-0791-2.

— Bouscaren C. et F. Lab, *Mots anglais en contexte, avec exercices et corrigés*, Paris : Ophrys, 2001, 661 p., ISBN 2-7080-0979-6, 135 F.

— Briat J. et A. Lhéréty, *The Best of English Literature*, Paris : Ophrys-Ploton, 2001, 444 p., ISBN 2-7080-0976-1, 2-84120-400-6.

— Dorigny M. et M.-J. Rossignol (dir.), *La France et les Amériques au temps de Jefferson et de Miranda*, coll. Études révolutionnaires 1, Société des études robespierristes, 17 rue de la Sorbonne 75005, Paris 2001, 175 p., ISBN 2-9083-2743-0, 137,75 F.

— Ellrodt R., *Poèmes de John Keats*, Présentation, traduction et notes de Robert Ellrodt, Imprimerie nationale, 522 p., 150 F.

— Gensane B., *Censure et libertés au Royaume-Uni*, coll. Les Essentiels/civilisation anglo-saxonne, Paris : Ellipses, 2001, 176 p. ISBN 2-7298-0414-5.

— Harvey M., *L'Épreuve de thème anglais*, coll. Fac, Paris : Nathan Université 2001, 169p.

— Houdar de La Motte A., *Fables nouvelles (1719)*, édition de Roger Greaves, Bilingua Princeps, coll. dirigée par Bernard Duicq, Entrevaux : Bilingua GA Éditions 2000, 200 p., ISBN 2-8465-6001-3, 145 F.

— Jumeau A., *L'Angleterre victorienne, documents de civilisation britannique du XIX^e siècle*, coll. Perspectives anglo-saxonnes, Paris : P.U.F., 2001, 234 p., ISBN 2-1305-1731-5, 155F.

— Merle J.-M., *Étude du conditionnel français et de ses traductions en anglais, linguistique contrastive et traduction*, Paris : Ophrys, 2001, 255 p., ISBN 2-7080-0983-4, 130F.

— Parlog H. et M. Teleaga, *Dictionar Englez-Roman de colocatii verbale*, Bucarest : Polirom, 2000, 430 p.

— Prum M. (dir.), *La Peau de l'autre*, Éditions Syllepse, 2001, 180 p., ISBN 2-9131-6545-1, 80F.

— Roux L. (dir.), *L'Ouvert et le Précis*, Travaux 104 du Centre Interdisciplinaire d'Étude et de Recherche sur l'Expression Contemporaine (C.I.E.R.E.C.), Publications de l'université de Saint-Étienne, 2001, 239 p., ISBN 2-8627-2216-2, 140F.

— Samber R., *One Hundred New Court Fables (1721), d'après Antoine Houdar de La Motte, Fables nouvelles (1719)*, édition de Roger Greaves. Bilingua Princeps, collection dirigée par Bernard Duicq, Entrevaux : Bilingua GA Éditions 2000, 200 p., ISBN 2-8465-6002-1, 142 F.

— Vigouroux-Frey N. (dir.), *Genre et identité dans le théâtre anglophone*, coll. Le spectaculaire, Presses Universitaires de Rennes, 2001, 120 p., ISBN 2-8684-7606-6.

— Wyld H., *Subordination et énonciation, Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, Paris : Ophrys, 2001, 326 p., ISBN 2-7080-0977-X, 120 F.

Revue et bulletins d'information

— *ESP France Newsletter*, Banks D (dir.), vol. 16/2, May 2001.

(liste arrêtée au 11/09/01)

COLLOQUES et CONGRÈS

Les collègues à contacter dont le nom n'est suivi d'aucune adresse sont répertoriés dans l'annuaire de la SAES. Ne sont mentionnés ici que les colloques et congrès ; les séminaires de recherche sont consultables sur le site Web.

Octobre

— *Les 5 et 6 octobre 2001*, colloque du CRRA « Identité-altérité/l'hybride ». Contacter Monique Curcurú ou secrétariat (christine.dorel@u-grenoble3.fr).

— *Du 18 au 20 octobre 2001*, colloque de littérature « Écrire la frontière » à l'université de Limoges, organisé par l'équipe d'accueil Espaces humains et interactions culturelles, au sein du programme « Les Formes de la représentation ». Contacter Nathalie Martinière (martiniere@mail.yahoo.com).

— *Les 19 et 20 octobre 2001*, colloque international « Les Années Blair », organisé par l'Observatoire de la Société britannique à l'université de Provence Aix-Marseille 1, avec la participation Lord Morgan. Contacter Valérie Auda-André, université de Provence Aix-Marseille 1, tél. : 04 42 51 36 40 (vandre@aixup.univ-aix.fr).

— *Les 19 et 20 octobre 2001*, journées d'études « Libéralismes » à l'université Lille 3. Contacter Jean-François Gournay (jean-francois.gournay@univ-lille3.fr) ou Brigitte Vanyper (vanyper@univ-lille3.fr).

— *Les 26 et 27 octobre 2001*, colloque de la Société de stylistique anglaise « Stylistique et énonciation : le discours indirect libre » à l'université Bordeaux 3. Contacter Gilles Mathis (mathis@newsup.univ-mrs.fr), Christine Raguét-Bouvard (Christine.Raguét-Bouvard@montaigne.u-bordeaux.fr) ou Michel Petit (michel.petit@lv.u-bordeaux2.fr).

— *Le 27 octobre 2001*, journée d'études « Le Crime organisé, à la ville et à l'écran (États-Unis, 1929-1951) » à l'École normale supérieure de Cachan.

Contacter John Dean (John.Dean@sudam.uvsq.fr) ou Marie-Claude Barbier (barbier@dlp.ens-cachan.fr).

Novembre

— *Les 9 et 10 novembre 2001*, colloque « Images, patrimoines visuels, héritages anglophones » à la Maison de la Recherche en Sciences humaines de Caen. Contacter Renée Dickason (Renée.Dickason@wanadoo.fr).

— *Les 9 et 10 novembre 2001*, colloque « La Fonction éthique de l'œuvre : le cas de Nathaniel Hawthorne », organisé par l'atelier Écritures nord-américaines (Laboratoire d'étude et de recherche du Monde anglophone, université de Provence. Contacter Annick Duperray ou Adrian Harding, université de Provence.

— *Les 15, 16 et 17 novembre 2001*, colloque « L'Étranger dans la maison : figures romanesques de l'hôte », organisé par le Centre de recherches sur les littératures modernes et contemporaines de l'université Blaise-Pascal à Clermont-Ferrand. Contacter Bernadette Bertrandias (Tél. : 04 73 40 63 50 ; Fax : 04 73 40 62 98).

— *Les 16 et 17 novembre 2001*, les Nouvelles journées de l'ERLA n°2 « Les Marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur », organisées à l'université de Bretagne Occidentale, Brest. Contacter David Banks (David.Banks@univ-brest.fr).

— *Le 23 novembre 2001*, journée d'études « Affirmation des identités culturelles et nationales : entre héritage colonial et mondialisation », université Paris 9 Dauphine, CICLaS. Contacter Martine Piquet (mpiquet@worldnet.fr).

— *Les 23 et 24 novembre 2001*, colloque international « Les Littératures de l'excès : néo-baroque, réalisme magique, néo-gothique », organisé par le GRAAT (Groupe de Recherches Anglo-Américaines de Tours) et la SEAC (Société d'Études Anglaises Contemporaines) à l'université de Tours. Contacter Marie-Pascale Buschini (buschini@univ-tours.fr) ou Martine Pelletier (pelletier@univ-tours.fr).

— *23-25 November 2001*, second international and interdisciplinary conference on dialogue « Fictions of dialogue : Interdisciplinary » organised by the School of Languages, Heriot Watt University, Riccarton, Edinburgh EH14 4AS, UK. Contact C.J.Clephane@hw.ac.uk. Tel. +44 (0)131 449 511, Fax +44 (0)131 451 3079.

— *Les 30 novembre et 1^{er} décembre 2001*, colloque pluridisciplinaire sur Emma Goldman (ses écrits, ses idées, son action, son influence aux États-unis et en Europe) organisé par le Centre de recherche Résonances-Mosaïques de l'université Paris 8. Contacter Claude Safir.

Décembre

— *Les 6, 7, et 8 décembre 2001*, colloque « États-Unis d'Amérique : regards sur la création littéraire au XX^e Siècle » organisé par le Centre Faulkner, Nicole Moulinoux et l'université Rennes 2. Contacter Nicole Moulinoux (nicole.moulinoux@uhb.fr), Tél. : 02-99-14-14-49.

— *7th and 8th December 2001*, international multidisciplinary conference on culture and politics in contemporary Europe « Performing/Reforming » organised by The School of Languages, Heriot-Watt University, Edinburgh. Contact Dr Cyrille Guiat (C.Guiat@hw.ac.uk), Dr Chris Tinker (C.G.Tinker@hw.ac.uk), R. Costambeys-Kempczynski@hw.ac.uk, School of Languages, Heriot-Watt University, Riccarton, Edinburgh EH 14.

— *Les 7 et 8 décembre 2001*, colloque « L'Échange : modalités et représentations », organisé par l'équipe de recherches l'Ouest américain et l'Asie/Pacifique anglophone (JE 2204) à la Sorbonne. Contacter Pierre Lagayette (Pierre.Lagayette@paris4.sorbonne.fr).

— *Les 13, 14, 15 décembre 2001*, colloque international « Nourriture(s)/Nourishment en Grande-Bretagne au XVIII^e siècle », organisé par le Centre de Recherches sur l'Angleterre du XVIII^e siècle de la Sorbonne-Nouvelle Paris 3 à la Sorbonne et à l'ENS, bd Jourdan. Contacter Serge Soupel (serge.soupel@wanadoo.fr).

— *December 2001*, international symposium « *A Clockwork Orange* » to be held at the University of Angers. Contacter Emmanuel Vernadakis (Emmanuel.Vernadakis@univ-angers.fr), John Cassini ou Didier Arnaud.

2002

— *Les 11 et 12 janvier 2002*, colloque sur *Women in Love* à l'université Paris 10-Nanterre, organisé par le Groupe de recherche sur D.H. Lawrence. Contacter Ginette Roy (roy@u-paris10.fr).

— *Les 25 et 26 janvier 2002*, colloque international sur la poésie de John Donne à Tours, organisé par le GRAAT avec une aide du CESR. Contacter Claudine Raynaud (raynaud@univ-tours.fr).

— *Les 31 janvier, 1^{er} et 2 février 2002*, colloque international « Écritures de femmes et autobiographie », organisé par l'Équipe de recherche Créativité et imaginaire des femmes (ERCIF) à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA), université Bordeaux 3. Contacter M.-L. Paoli +33 (0)5 56 67 05 35 (ercif@montaigne.u-bordeaux.fr).

— *1 & 2 February 2002*, International conference on « Ireland today : Change or Renewal? », at the University of Social Sciences, Toulouse. Contact Christian Mailhes (cmailhes@univ-tlse1.fr) <www.univ-tlse1.fr>.

— *Les 8 et 9 mars 2002 et les 28 février et 1^{er} mars 2003*, colloques pluridisciplinaires et internationaux « Des histoires du temps/*Stories of Time*. Conceptions et représentations de la temporalité dans la culture britannique/*Conceptions and Representations of Temporality in British Culture* », organisés par le Groupe d'études et de recherches britanniques (G.E.R.B. EA 537) à l'université Bordeaux 3.

— *Les 8 et 9 mars 2002*, colloque sur Chicago, organisé par le Laboratoire d'étude et de recherche du monde anglophone (E.A. 853) de l'université d'Aix-Marseille 1. Contacter Sylvie Mathe (mathe@newsup.univ-mrs.fr).

— *Les 14, 15 et 16 mars 2002*, colloque international « 'Le Char aîlé du temps' Temps, mémoire, histoire en Grande-Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles », organisé par l'Institut Claude Longeon CNRS/UMR 5037. Histoire de la pensée classique, de l'Humanisme aux Lumières, à l'université Jean Monnet, Saint-Étienne. Contacter Louis Roux (louis.roux@univ-st-etienne.fr) ou (baud@univ-st-etienne.fr).

— *Les 15 et 16 mars 2002*, colloque sur le(s) « Discours du déclin et du renouveau » (politique et société du domaine anglophone) à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, organisé par le groupe Politique et société du domaine anglophone de l'UPPA. Contacter Michael Parsons (michael.parsons@univ-pau.fr) <http://www.univ-pau.fr/ps>.

— *Les 15 et 16 mars 2002*, colloque « La Répétition » à l'université de Reims Champagne-Ardenne, organisé par le Centre de recherche sur l'Interprétation, l'identité et l'imaginaire dans les littératures de langue anglaise. Contacter Daniel Thomières (Dthomieres@aol.com).
Colloque du GERAS :

— *Les 21, 22 et 23 mars 2002*, 23^e colloque du GERAS « Modèles », à l'ENS-LSH, Lyon. Contacter Félicie Pastoré (fpastore@ens-lsh.fr).

— *Les 22 et 23 mars 2002*, colloque « Paroles et silences dans la littérature anglaise du Moyen Âge » en Sorbonne organisé par le Centre d'études médiévales anglaises de Paris 4. Contacter Leo Carruthers (Leo.Carruthers@Paris4.Sorbonne.fr).

— *Les 10, 11 et 12 mai 2002*, 42^e congrès de la SAES « Correct, incorrect » à l'université de Metz. Contacter Pierre Degott (saes42@zeus.univ-metz.fr).

— *Le 7 juin 2002*, colloque « 'A Literature of their Own' : les romans féminins du 19^e siècle (G.B. & U.S.) », organisé par l'équipe de recherche Textes & Genres (ou FAAAM : Femmes-Auteurs Anglaises et Américaines). Contacter Marie-Claude Perrin-Chenour, littérature américaine (mchenour@noos.fr) ou Claire Bazin, littérature britannique (claire-bazin@club-internet.fr).

— *Mi-juin 2002*, colloque « Collage, montage, assemblage : poésie anglophone », organisé par le Groupe de recherche inter-universitaire sur la Poésie anglophone (GRIP) UFR d'Études Anglophones, université Paris 7 Denis-Diderot.

— *Les 19, 20 et 21 juin 2002*, colloque international consacré à Cormac McCarthy à Reims. Contacter Christine Chollier, 5 rue Nicolas Roland, F-51100 Reims <<http://cormacmccarthy.com>> (christine.chollier@univ-reims.fr)

— *Les 20 et 21 juin 2002*, colloque international « Juifs, utopie(s) et nostalgies », organisé par le Groupe de recherches sur les Juifs dans les pays anglophones de l'université Paris 9 Nanterre. Contacter Danièle Frison (fax 01 40 97 71 72) ou Jean-François Moisan (JFMOISAN@aol.com).

— *Du 10 au 13 juillet 2002*, colloque international sur l'écriture de voyage « Seuils & Traverses III », organisé par Suds d'Amérique (université de Versailles-St-Quentin-en-Yvelines) en association avec le CRBC (université de Bretagne Occidentale, Brest). Contacter Jan Borm (Suds) ou J.-Y. Le Disez (CRBC) <http://www.uvsq.fr/lab/sudam/st3/st3_cfp_e.htm>.

— *25th & 26th July 2002*, interdisciplinary conference « Infection and Contamination », at Edge Hill College in conjunction with the Association for Research in Popular Fictions. Contact Clare Horrocks (horrockc@edgehill.ac.uk) or Nickianne Moody (N.A.Moody@livjm.ac.uk)

or write to Clare Horrocks, English Dept., Edge Hill College, St Helens Rd, Ormskirk Lancs., L39 4QP.

— *26-29 August 2002*, «R.L. Stevenson 2002» université Statale di Milano, Palazzo Feltrinelli, Gargnano. Contacter Richard Ambrosini (richard.ambrosini@unimi.it) <<http://www.unibg.it/rls/garda.htm>>.

— *Les 19, 20 et 21 septembre 2002*, colloque annuel de l'AFEC «Le Canada : Autrement» à Strasbourg. Contacter afec2002@umb.u-strasbg.fr ou par courrier M. Batut & Mme Sturgess (22, rue René Descartes 67000 Strasbourg) <<http://www.multimania.com/afec2002/colloque.html>>.

— *Les 24, 25 et 26 octobre 2002*, colloque international «Écriture(s) de la guerre aux États-Unis des années 1850 aux années 1970», organisé par le Centre de recherches sur les littératures modernes et contemporaines de l'université Clermont 2. Contacter Anne Garrait-Bourrier (anne.garrait@wanadoo.fr) ou Patricia Godi-Tkatchouk Ferrand. (Patricia.Godi-Tkatchouk@lettres.univ-bpclermont.fr).

— *Les 6 et 7 décembre 2002*, colloque international «L'Implicite dans la nouvelle de langue anglaise», organisé par le Centre de recherche inter-langues angevin, Maison des Sciences humaines, université d'Angers. Contacter Linda Collinge (Linda.collinge@univ-angers.fr) ou Jacques Sohier (jacques.sohier@univ-angers.fr).

(Liste arrêtée au 09/09/2001)

SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nouvelle adhésion ou Renouvellement/Modification

Mme Mlle M. [Mettre clairement en valeur les modifications à reporter]

Nom : Prénom(s) :

Dénomination de l'université et adresse complète :

Grade ou fonction dans l'enseignement supérieur :

Position (cf. annexe ci-contre) :

Spécialités (cf. annexe ci-contre) :

--	--	--	--

Type de thèse (cf. annexe ci-contre) :

Adresse personnelle :

- N° de téléphone personnel : à l'université :

- N° de télécopie personnel : à l'université :

- Adresse électronique :

Affiliation(s) à autre(s) société(s) (cf. annexe ci-contre):

Renseignements divers pour l'annuaire : 90 caractères max. (dir. UFR, chef dépt, prés. CS, membre CNU, dir. E.A., etc.)

Date et signature :

L'assemblée générale a décidé que toute nouvelle adhésion doit être accompagnée d'une autorisation de prélèvement automatique de la cotisation (200 F., 100 F. pour les retraités, honoraires et émérites). Il suffit pour cela de remplir l'autorisation de prélèvement figurant ci-après et le renvoyer accompagné d'un RIB, un RIP ou RICE à l'adresse ci-dessous. Une telle demande n'a pas besoin d'être renouvelée chaque année ; elle reste valable tant que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé et peut être annulée à tout moment par lettre ou courriel au trésorier adjoint. Remplir toutes les rubriques, y compris l'adresse de votre banque, en bas à droite. Celle-ci apparaîtra dans une enveloppe à fenêtre et devra être assez lisible pour que le courrier soit acheminé sans erreur possible. La demande de prélèvement doit être renvoyée avant le **05/04** pour être utilisée dans l'année en cours. Renvoyée au-delà de cette date, cette demande ne pourra être valable qu'à partir de l'année suivante et devra donc être accompagnée pour la seule première année d'un chèque qui règle le montant de la cotisation, en francs (en euros uniquement à partir de janvier 2002),

à l'ordre de la **SAES, CCP Paris 17869 71 R**

Dans tous les cas, joindre le présent formulaire et adresser le tout au trésorier adjoint :
Jean-Claude Bertin, 5 impasse Dagobert, 76600 Le Havre.

S.V.P.: Ne pas libeller le chèque à l'ordre du trésorier. Aucun mandat ni virement direct au CCP.

Annexes

Code grade :	22 Lecturer
0 *	23 Maître de langues
1 Professeur	Code type thèse :
2 Maître-assistant	E État
3 Assistant	3 3 ^e cycle
4 Associé	N Nouvelle thèse
5 Chargé d'enseignement (vacat.)	U Université
6 Recteur	P Ph.D.
7 Directeur de recherches	A Autres
8 Professeur certifié	DN Doctorant N
9 Maître de conférences	DE Doctorant E
10 Professeur agrégé	Code position :
11 Assistant agrégé	0 en activité
13 Professeur assistant	1 honoraire
14 Docteur	2 retraité
15 Assistant associé	3 émérite
16 Ingénieur	4 stagiaire
18 ATER	5 vacataire
19 Bénéficiaire de l'A.C. (ex. AMN)	6 détaché
20 Assistant normalien doctorant	8 contractuel
21 Docteur pays anglo. ou germ.	9 en disponibilité

Liste des codages par spécialité

6 16 ^e s.	IN Inde
7 17 ^e s.	LEA Langues étrangères appliquées
8 18 ^e s.	LX Lexicologie
9 19 ^e s.	LG Linguistique
0 20 ^e s.	LAF Littérature africaine
AS Anglais de spécialité	LA Littérature américaine
AF Anglais ?ction	LE Littérature anglaise
AUS Australie	LC Littérature comparée
CI Cinéma	LF Littérature fantastique
CA Civilisation américaine	LM Littérature moderne
CB Civilisation britannique	MA Moyen-Âge
CE Civilisation élisabéthaine	MU Musique
CV Civilisation victorienne	N Nouvelle
CW Commonwealth	PG Pays de Galles
DD Didactique	PE Peinture
DR Droit anglais	PH Phonétique
EC Économie	PO Poésie
CAN Études canadiennes	R Roman
ES Études écossaises	RNT Rech nouvelles technologies
IR Études irlandaises	STA Statistique
EP Études politiques	ST Stylistique
G Gestion	TH Théâtre
H Histoire	TL Théorie de la lecture
ID Histoire des idées	TR Traduction

SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉ REGROUPANT LES ANGLICISTES

S1	SFEVE	SOC. FR. D'ÉTUDES VICTORIENNES ET ÉDOUARDIENNES	M. GUILCHER
S2	SEC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES CONRADIENNES	Mme PACCAUD-HUGUET
S3	SEAA17/18	SOC. D'ÉT. ANGLO-AMÉRICAINES DES 17 ^e ET 18 ^e SIÈCLES	M. ROUX
S4	SSA	SOCIÉTÉ DE STYLISTIQUE ANGLAISE	M. MATHIS
S5	AMAES	ASSOCIATION DES MÉDIÉVISTES ANGLICISTES	M. CRÉPIN
S6	SEPC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES PAYS DU COMMONWEALTH	M. DURIX
S7	GERAS	GR.OUPE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE EN ANGLAIS DE SPÉCIALITÉ	M. PETIT
S8	CRECIB	CENTRE DE RECH. ET D'ÉT. DE CIVILISATION BRITANNIQUE	M. LEMOSSE
S9	SOFEIR	SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES IRLANDAISES	M. BRENNAN
S10	ALAES	ASSOC. DES LINGUISTES ANGLICISTES DE L'ENS. SUPÉRIEUR	M. DELMAS
S11	SEAC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ANGLAISES CONTEMPORAINES	M. REGARD
S12	SDHL	SOCIÉTÉ D.H. LAWRENCE	Mme ROY
S13	SAIT	SOC. INTERTEXTUALITÉS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES	Mme LOUVEL
S14	SEE	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCOSSAISES	M. MORÈRE
S15	SFS	SOCIÉTÉ FRANÇAISE SHAKESPEARE	M. MAGUIN
S16	ALOES	ASS. ANGL. POUR LES ÉT. DE LANG. ORALE DS L'ENS. SEC. & SUP.	M. O'NEIL
S17	SERCIA	SOC. D'ÉT. & DE RECH. CINÉMA ANGLO-SAXON	M. D. SIPIÈRE
S18	SEW	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES WOOLFIENNES	Mme REYNIER
S19	SFEC	SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES CANADIENNES	M. LACROIX

Cotisation par prélèvement

Veillez prendre le temps de remplir soigneusement et complètement le formulaire de prélèvement ci-contre, et d'y adjoindre un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB/RIP).

Le nom et l'adresse du débiteur sont les vôtres. Le numéro d'établissement et de guichet et la clé RIB sont sur votre RIB ou RIP, mais doivent être recopiés. Dater et signez ensuite au-dessous pour autoriser le prélèvement. Faites ?gurer dans le cadre à droite l'adresse complète de votre agence bancaire. Celle-ci apparaîtra dans une enveloppe à fenêtre et doit être assez lisible pour que la poste achemine le courrier sans erreur possible. Merci.

ICI S'INSÈRE LE FORMULAIRE DE PRÉLÈVEMENT

ADRESSES DES MEMBRES DU BUREAU

Jean-Claude BERTIN Trésorier adjoint	5, impasse Dagobert, F-76600 LE HAVRE Tél. : 02 35 21 83 15 jean-claude.bertin@univ-lehavre.fr
Pierre BUSUTTIL Secrétaire adjoint	35, rue de l'Ousse, F-64000 PAU Fax : 05 59 27 49 38 Tél. : 05 59 27 49 38 pierre.busutil@univ-pau.fr
Jacques CARRÉ Vice-président	10, rue des Quatre-Granges F-63100 CLERMONT-FERRAND Fax et tél. : 04 73 92 08 49 Jacques.Carre@paris4.sorbonne.fr
Alain CAZADE Trésorier	2ter, rue Jean-Fallay, F-93250 VILLEMOMBLE Tél.: 01 48 94 38 43 cazade@dauphine.fr
Jean-Louis DUCHET Secrétaire général	4, rue Saint-Hilaire, F-86000 POITIERS Fax : 05 49 45 32 90 Tél. : 05 49 55 99 96 duchet@univ-poitiers.fr
Annick DUPERRAY Vice-présidente	17, Le Puy des Lauriers, Chemin Mouret F-13100 AIX-EN-PROVENCE Tél.: 04 42 96 18 92 promess@newsup.univ-mrs.fr
François LAROQUE Vice-président	32, rue Cassette, F-75006 PARIS Fax et tél. : 01 45 49 39 92 flaroque@club-internet.fr
Sophie MARRET Secrétaire adjointe	3, rue Waldeck-Rousseau, F-35700 RENNES Fax : 02 99 87 04 10 Tél. : 02 99 63 84 33 Sophie.Marret@uhb.fr
Monique MÉMET Vice-présidente	20, rue Arnoux , F-92340 BOURG-LA-REINE Fax : 01 41 13 61 83 Tél. : 01 41 13 75 76 memet@dlp.ens-cachan.fr
Michel MOREL Président	6, rue du , F-54500 VANDŒUVRE Tél. : 03 83 53 48 99 mmorel@clsh.univ-nancy2.fr